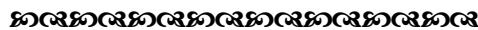




PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE LA LPO ALSACE DU 12 MAI 2017

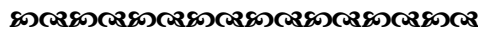
Remarque préliminaire : le texte ci-après constitue un projet de procès-verbal, qui reste à approuver par la prochaine Assemblée Générale.



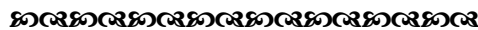
L'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2016 de l'association locale Alsace de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, a eu lieu le vendredi 12 mai 2017 à partir de 19h15 dans les locaux de la Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace centrale à MUTTERSHOLTZ (67), en présence de 65 personnes, dont 58 adhérents.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27/05/2016 (exercice 2015)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités
4. Situation de trésorerie de l'exercice 2016
5. Rapport du Commissaire aux Comptes
6. Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
7. Divers



De 17H à 19H, la balade naturaliste qui était proposée aux membres intéressés [découverte des *Erlenmatten* dans le ried de Muttersholtz], guidée par Pierre SIGWALT, a réuni 26 participants.



La soirée a débuté par le traditionnel mot de bienvenue du Président Yves MULLER qui a salué les membres présents, avant d'inviter chacun des administrateurs et salariés de la LPO Alsace à se présenter au reste de l'assistance.



I. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2015, dont le texte a été distribué aux membres présents en début de séance, est approuvé à l'unanimité.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

*Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.
Rappel : le rapport moral doit être mis par écrit avant l'assemblée générale, afin d'être remis au Commissaire aux Comptes.*

Dans son rapport moral, Yves MULLER a choisi de développer deux sujets ayant marqué, à ses yeux, l'année 2016. Le premier étant la création de la **Coordination LPO Grand Est**, qui ne remet pas en cause le fonctionnement actuel de la LPO Alsace, mais permettra une collaboration en parfaite harmonie avec la LPO Champagne Ardenne et les groupes LPO 54 et 57. Le second a porté sur le fait que 2016 n'a pas été une bonne année pour l'avifaune en général et en Alsace en particulier, impliquant plus que jamais la nécessité d'une politique nationale de préservation de la biodiversité, à laquelle notre association ne manquera pas d'apporter sa contribution.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

III. RAPPORT D' ACTIVITES

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Un diaporama richement illustré et commenté par le Président Yves MULLER et plusieurs autres intervenants (membres du Conseil d'Administration, bénévoles et salariés), a permis de mettre en avant certains aspects essentiels des activités de notre association (Etudes scientifiques, Conservation/Protection, Animation/Sensibilisation, Communication/Partenariat).

Côté vie associative, un focus a été fait sur les ressources humaines de la LPO Alsace : le Conseil d'Administration, ainsi que l'équipe salariée et les nombreux volontaires en service civique, stagiaires et éco-volontaires, qui ont tous contribué au bon fonctionnement de l'association durant l'année 2016. La parole a ensuite été donnée aux groupes locaux : les représentants du groupe local Val de Villé, ainsi que celui de Wissembourg et Environs, se sont exprimés à tour de rôle et ont présenté leurs activités.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.



IV. SITUATION DE TRESORERIE DE L'EXERCICE 2016

Cf. document joint en annexe, et distribué aux participants en début de séance.

Le rapport financier a été présenté par Martine DESOMBRE, trésorière. En s'appuyant sur quelques diapositives, elle a brièvement commenté les différents tableaux et diagrammes : bilans 2016 (Actif et Passif), et compte de résultat 2016 (Produits et Charges).

Pas de questions de l'assemblée concernant ce rapport financier, qui est adopté à l'unanimité.

V. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

La trésorière Martine DESOMBRE a procédé à la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes dont voici la conclusion : « Les comptes sont déclarés exacts et sincères, et conformes à la situation réelle de l'association ; le Commissaire aux Comptes donne quitus au trésorier ». Ce rapport met en exergue « une gestion financière saine et équilibrée » à mettre au crédit de notre association.

Ce rapport est également approuvé à l'unanimité.

VI. RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste des administrateurs sortants était la suivante : Christian DRONNEAU, Christian FRAULI, Yves MULLER, Françoise SIEFFERT, Pierre SIGWALT et Mado WEISSGERBER-SIEGEL. Christian DRONNEAU et Françoise SIEFFERT ont démissionné de leur poste d'administrateur en cours d'exercice ; quant aux quatre autres administrateurs sortants, ils déclarent tous se représenter. Beryl ROTH annonce qu'elle souhaite quitter son poste de vice-présidente et d'administratrice à compter de la présente Assemblée Générale ; ce sont donc trois postes vacants qui sont à combler. Une seule nouvelle candidature a été enregistrée, celle de Jean-Marie RISSE, qui se présente brièvement à l'assistance.

Avant de procéder au vote, le Président Yves MULLER a pris la parole pour faire un bref éloge de la longue « carrière » de Beryl ROTH au service de la LPO Alsace, et il l'a remercié chaleureusement pour le travail accompli au sein du Conseil d'Administration, ainsi que dans son Centre de Soins à Pfetisheim. L'assistance applaudit longuement.

Puis il propose un vote anonyme, à main levée, pour l'ensemble des 5 candidats ; l'assemblée accepte et à l'issue du vote, les 4 membres sortants ont été déclarés réélus et Jean-Marie RISSE élu, à l'unanimité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

Yves MULLER a félicité le nouveau Conseil d'Administration, qui est donc à ce jour constitué de 16 membres (sur les 18 au maximum prévus par les statuts de l'association) :

Jean-Marc BRONNER, Pierre BUCHERT, Claudio CASABONA, Martine DESOMBRE, Valérie FLORIDIA, Christian FRAULI, René GROSCOLAS, Fernand KASEL, Frédérique MERCK, Yves MULLER, Jean-Marie RISSE, Bertrand SCAAR, Pierre SIGWALT, Gillian STEIMER, Mado WEISSGERBER-SIEGEL et Alain WILLER.

VII. DIVERS :

Odile MAILFERT intervient au nom du groupe local de Strasbourg et environs, pour signaler (et regretter) un manque cruel de bénévoles qui empêche souvent le groupe de tenir un stand LPO lors des nombreuses manifestations à laquelle notre association est régulièrement invitée.

Yves MULLER a ensuite répondu à quelques questions des adhérents sur différents sujets, avant de rappeler quelques échéances importantes à venir :

- la parution à l'automne 2017 de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs et Hivernants d'Alsace
- la prochaine Journée Mondiale des Zones Humides, le 02/02/2018, sera organisée (au plan national) en Alsace, et plus précisément à Rhinau !
- enfin, le prochain Congrès National LPO (A.G. LPO FRANCE combinée à un CONSEIL NATIONAL) se tiendra lui aussi dans notre région en 2018, le site d'Obernai étant pressenti (à confirmer) !

L'Assemblée Générale a été close officiellement à 20H55 par le Président Yves MULLER qui a remercié les participants, en les conviant au traditionnel moment de convivialité et d'échanges autour du verre de l'amitié (et des excellentes tartes flambées en provenance de la Bierstub voisine).



Procès Verbal rédigé le 17/05/2017, à approuver lors de la prochaine Assemblée Générale.

Certifié sincère et véritable par :

Le Secrétaire de la LPO Alsace
Christian FRAULI

Le Président de la LPO Alsace
Yves MULLER